



Syndicat Local **FO Justice** MA CHÂLONS EN CHAMPAGNE

MA CHÂLONS EN CHAMPAGNE

Activité "big bisous"

Alors qu'une activité mixte, grande nouveauté de la vision utopique de nos dirigeants, se déroule hors présence de personnels, la formatrice extérieure découvre sous ses yeux ébahis, deux détenus de sexes opposés; s'administrer de belles "galoches" !!!...Espérons au moins que ces "excité(e)s de la pelle" étaient consentant(e)s ou qu'il ne s'agit pas de prestations tarifées.

Aussitôt avisé l'officier fait rédiger des comptes rendus d'incidents et effectue les enquêtes auprès des protagonistes qui, pour l'un tente de corrompre l'intervenante et lui faire changer sa confirmation des faits après s'être vanter auprès de qui veut l'entendre de son exploration buccale et doigté vaginal sur sa prétendante du jour et, pour l'autre, confirme l'échange de leur fluide lingual sans rien vouloir dire sur son "troussage" en règle.

Monsieur le directeur

Même si une jurisprudence locale a permis, par le passé, aux deux premiers érotomanes d'échapper à une sanction d'exclusion, car s'enlacer et s'embrasser à pleine bouche n'était pas explicitement interdit dans le règlement, nous espérons que pour cette fois, l'outrancier restant, la complice ayant été libéré, sera sanctionné pour ne pas avoir respecté son contrat d'engagement signifiant l'obligation d'adopter une tenue correcte... Tout du moins par l'exclusion immédiate de cette formation !

Monsieur Le directeur

Au vue des débordements "en récidive" lors de ces activités et formations "miXte", nous exigeons leur suspension jusqu'à ce qu'elles puissent être mise en place sans outrager, et offenser, par des gestes et actions obscènes, les personnels et intervenants extérieurs.

SLP **FO Justice** Châlons en champagne

03/06/23

